

PROCÈS-VERBAL de la trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion de la **COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le jeudi 5 mai 2022 à 9 h, en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 2 JUIN 2022

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
BEAULIEU, Hanneke-Gerrie Étudiante	X		LAFOND BASSIL, Gabriel Étudiant	X	
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		LE GALL, Véronique Professeure		X*
BOURGON, Vincent Étudiant		X	PAGÉ, Geneviève Professeure		X*
DUPLESSIS, Annie Chargée de cours	X		PAQUETTE, Jonathan Doyen de la recherche et de la création		X*
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation		X*	PELLETIER, Daniel Co-directeur – Module des sc. administratives	X	
FORGET, Hélène Doyenne des études		X*	RAMOS, Laura Étudiante	X	
GOHIER, Charles-Édouard Étudiant	X		SIMARD, Émilie Étudiante	X	
HARVEY, Nicolas Chargé de cours		X*	STRATFORD, Madeleine Directrice par intérim – Unité gestion des études 1 ^{er} cycle en arts	X	
KAMMOUN, Manel Professeure	X Arrivée à 9 h 11		TURGEON, Stéphanie Professeure	X	
LABERGE, Murielle Rectrice	X		WION, Frédérique Chargée de cours	X	
LACELLE, Christian Étudiant	X		Poste vacant – personne professeure		
Personne observatrice	Présent	Absent	Personnes convoquées	Présent	Absent
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X		DEMERS, Stéphanie Directrice du centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire	X	
JOBIN, Isabelle Adjointe au vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création		X			
Personne invitée	Présent	Absent			
CHAMPAGNE, Amélie Coordonnatrice AGE-UQO	X Pour les points 3 à 5				
Secrétaire générale	Présent	Absent	Attachée d'administration	Présent	Absent
OUELLET, Me Sophie	X		GAUTHIER, Marie-Hélène	X	
*Absence motivée.					

La présidente de la commission des études et rectrice, madame Murielle Laberge, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 05. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et se réjouit de la participation des étudiants.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

Monsieur Christian Lacelle demande d'ajouter le point 5 soit, la création d'un comité pour la modification du *Régime des études* et du *Règlements des études de cycles supérieurs*.

- 2.- Procès-verbaux :
 - 2.1 Trois cent quatre-vingt-douzième (10 mars 2022) réunion
 - 2.1.1 Adoption
 - 2.1.2 Affaires en découlant
 - 2.2 Trois cent quatre-vingt-treizième (21 avril 2022) réunion (extraordinaire)
 - 2.2.1 Adoption
 - 2.2.2 Affaires en découlant
- 2.- Modification du Régime des études et du Règlement des études de cycles supérieurs concernant la composition du comité d'appel
- 3.- Modification du Régime des études et du Règlement des études de cycles supérieurs concernant la durée maximale des congés parentaux
- 4.- Création d'un comité pour la modification du *Régime des études* et du *Règlement des études de cycles supérieurs*
- 5.- Projet d'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs
- 6.- Projet de création d'une concentration en gestion des soins de santé à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau (1524) et à Saint-Jérôme (15J4)
- 7.- Projet d'adoption du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, relativement aux modalités de collaboration à la mutualisation de cours des profils « mathématiques » et « sciences et technologie » du baccalauréat en enseignement secondaire
- 8.- Projet de suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseaux (0548)
- 9.- Projet de création de cours optionnel ECOXXX Mycologie au baccalauréat en écologie et environnement (6534)
- 10.- Nomination de membres au comité de la culture d'excellence en enseignement
- 11.- Période d'information et questions
- 12.- Dépôt de documents
 - 13.1 Calendrier des réunions des organismes statutaires de l'UQO 2022-2023
- 13.- Prochaine réunion le 2 juin 2022
- 14.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbaux

2.1 Trois cent quatre-vingt-douzième (10 mars 2022) réunion

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la trois cent quatre-vingt-douzième (10 mars 2022) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La rectrice et les vice-recteurs informent les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent quatre-vingt-douzième réunion, les suites régulières ont été données

2.2 Trois cent quatre-vingt-treizième (21 avril 2022) réunion (extraordinaire)

2.2.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la trois cent quatre-vingt-treizième (21 avril 2022) réunion (extraordinaire), et ce, sans modification.

2.2.2 Affaires en découlant

La rectrice et les vice-recteurs informent les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent quatre-vingt-treizième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Modification du Régime des études et du Règlement des études de cycles supérieurs concernant la composition du comité d'appel

Madame Amélie Champagne, coordonnatrice à l'AGE, se jointe à la séance (9 h 11).

Madame Champagne explique que les délais, pour la tenue des comités d'appel, peuvent être très longs. La modification demandée permettrait de désigner un coordonnateur ou une coordonnatrice comme représentant des étudiants. Le fait que la personne soit nommée par l'AGE permet d'aider l'étudiant ou l'étudiante, en lui faisant connaître les différents services offerts par l'AGE ou le Service aux étudiants pour le soutenir pendant ses études.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2511 concernant la modification du *Régime des études* et du *Règlement des études de cycles supérieurs* concernant la composition du comité d'appel; laquelle est jointe en appendice.

4.- Modification du Régime des études et du Règlement des études de cycles supérieurs concernant la durée maximale des congés parentaux

Madame Champagne explique que cette modification a pour but de permettre au parent de moduler leur congé parental selon leurs besoins. Il permet également de s'harmoniser avec le Régime québécois d'assurance parentale.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2512 concernant la modification du *Régime des études* et du *Règlement des études de cycles supérieurs* concernant la durée maximale des congés parentaux; laquelle est jointe en appendice.

5.- Création d'un comité pour la modification du Régime des études et du Règlement des études de cycles supérieurs.

Une consultation a été faite auprès des étudiants et ce qui est ressorti de cette consultation est que les étudiants sont dans des situations de stress concernant la durée de leurs études.

Comme un chantier concernant la révision complète du Régime des études ainsi que du Règlement des études de cycles supérieurs sera mis en branle par le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite dès l'automne., il n'y a pas lieu de procéder immédiatement à des changements. Toutefois, l'AGE demande à ce qu'un comité soit mis en place et qu'un rapport soit remis à la commission des études avant le 30 avril 2023.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2513 concernant création d'un

comité pour la modification du *Régime des études* et du *Règlement des études de cycles supérieurs*; laquelle est jointe en appendice.

Madame Amélie Champagne quitte la séance (9 h 48).

6.- Projet d'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

Madame Stéphanie Turgeon déclare être en conflit d'intérêts pour ce point et s'abstiendra de voter.

La doyenne des études soumet à l'attention des membres de la commission des études les recommandations du comité d'habilitation relativement à l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs.

Conformément au *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*, le comité d'habilitation a étudié les demandes d'habilitation qui lui ont été soumises en regard des programmes de deuxième et de troisième cycles.

Le comité d'habilitation transmet à la commission des études les dossiers qui ont reçu une recommandation favorable lors de sa rencontre du 04 avril 2022.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2514 concernant le projet d'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs; laquelle est jointe en appendice.

7.- Projet de création d'une concentration en gestion des soins de santé à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau (1524) et à Saint-Jérôme (15J4)

La doyenne des études soumet à l'attention des membres de la sous-commission des études le projet de création d'une concentration en gestion des soins de santé à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau (1524) et à Saint-Jérôme (15J4).

Les programmes de MBA offrent actuellement cinq concentrations : comptabilité, entrepreneuriat, services financiers, marketing et gestion de projet (au campus de Gatineau seulement). Une concentration générale est également offerte au programme avec essai, cheminement professionnel (1524 et 15J4). Le présent projet vise à offrir une concentration supplémentaire en gestion des soins de santé au MBA (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau et à Saint-Jérôme. La nouvelle concentration s'adresse aux étudiantes et étudiants qui ont réalisé des études préalables en sciences infirmières. Elle offrira l'occasion à ces dernières et derniers d'aller chercher des connaissances plus approfondies en gestion.

La nouvelle concentration en gestion des soins de santé permettra, d'une part, de bonifier l'offre de formation à la maîtrise en administration des affaires de l'UQO par la diversification des champs d'études couverts par les concentrations et, d'autre part, d'ouvrir la possibilité d'établir une passerelle entre le programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) (1524 et 15J4) et la maîtrise en sciences infirmières profil clinique (2210) et avec mémoire (3576). L'ajout de la concentration en gestion des soins de santé nécessite la création d'un seul nouveau cours (MBAXXX Essai), puisque toutes les activités de scolarité prévues au plan de formation sont déjà offertes dans le cadre du MBA ou de la maîtrise en sciences infirmières.

Le projet a reçu un avis favorable des membres de la sous-commission des études le 29 mars 2022.

Une membre questionne à savoir s'il est possible de prendre les investissements de développement des programmes qui vont bien et les déplacer dans les programmes qui vont moins bien. Il est mentionné que ces modifications sont faites à

coûts nuls et qu'il faut la participation des professeures et professeurs pour le développement de programme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2515 concernant le projet de création d'une concentration en gestion des soins de santé à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau (1524) et à Saint-Jérôme (15J4); laquelle est jointe en appendice.

8.- Projet d'adoption du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, relativement aux modalités de collaboration à la mutualisation de cours des profils « mathématique » et « science et technologie » du baccalauréat en enseignement secondaire

La doyenne des études soumet à l'attention des membres de la commission des études le projet d'adoption du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, relativement aux modalités de collaboration à la mutualisation de cours des profils « mathématique » et « science et technologie » du baccalauréat en enseignement secondaire.

Cette entente, d'une durée de quatre (4) ans, vise à définir la contribution de toutes les constituantes impliquées dans la mutualisation de cours des profils « mathématique » et « science et technologie » du baccalauréat en enseignement secondaire.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2516 concernant le projet d'adoption du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, relativement aux modalités de collaboration à la mutualisation de cours des profils « mathématique » et « science et technologie » du baccalauréat en enseignement secondaire; laquelle est jointe en appendice.

9.- Projet de suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseau (0548)

La doyenne des études soumet à l'attention des membres de la commission des études le projet de suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseau.

Les admissions au programme court de deuxième cycle en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseau sont ouvertes depuis le trimestre d'automne 2010, aux trimestres d'automne et d'hiver, selon un régime d'admission à temps partiel.

Ce programme, offert de façon conjointe par l'UQAC, l'UQAT et l'UQO, a été créé afin de préparer les enseignantes et enseignants à œuvrer dans un contexte de classes multiâges et de mise en réseau d'écoles rurales. Il vise à rejoindre des enseignantes et enseignants qui n'ont pas accès aisément au campus universitaire en raison de leur éloignement géographique et qui, autrement, n'auraient pas tendance à s'y inscrire. Or, il n'y a eu qu'une seule diplomation depuis l'ouverture du programme et une seule inscription au cours des dix dernières années.

Par ailleurs, ce programme est ouvert uniquement par cohorte à l'UQAC et celle-ci a fait part de son intention de suspendre les admissions. À l'UQAT, le programme n'est pas ouvert à l'admission actuellement.

L'on propose donc de suspendre les admissions au programme court de deuxième cycle en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2517 concernant le projet de suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseau (0548); laquelle est jointe en appendice.

10.- Projet de création du cours optionnel ECOXXXX *Mycologie* au baccalauréat en écologie et environnement (6534)

La doyenne des études soumet à l'attention des membres de la commission des études le projet de création du cours optionnel ECOXXXX *Mycologie* au baccalauréat en écologie et environnement (6534).

Le module des sciences naturelles souhaite ajouter le cours ECOXXXX *Mycologie* à la liste des cours optionnels du baccalauréat en écologie et environnement afin de bonifier l'offre de cours et d'y apporter davantage de souplesse. Le cours ECOXXXX *Mycologie* est un complément pertinent à d'autres cours du programme pour renforcer l'atteinte des objectifs spécifiques suivants du programme : 1) Connaître la physiologie, la morphologie, l'autécologie des espèces animales et végétales; 5) Connaître les dynamiques naturelles des populations et les impacts anthropiques sur ces dynamiques; et 6) Comprendre la structure et le fonctionnement des différentes composantes des écosystèmes.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2518 concernant le projet de création du cours optionnel ECOXXXX *Mycologie* au baccalauréat en écologie et environnement (6534); laquelle est jointe en appendice.

11.- Nomination de membre au comité institutionnel pour promouvoir la culture d'excellence en enseignement

Faisant suite à la création d'un comité institutionnel pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement par la commission des études, le 5 février 2015, il est prévu, parmi les personnes devant y siéger, qu'au moins deux professeures ou professeurs soient nommés à ce comité.

Le comité institutionnel pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement est composé des membres suivants :

- La doyenne des études
 - Hélène Forget, membre d'office
- La directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire
 - Stéphanie Demers, membre d'office
- Quatre professeures et professeurs
 - Ruth Phillion (15.11.2021 – 14.11.2024)
 - Marie-Josée Goulet (08.10.2021 – 07.10.2024)
 - Martin Laberge (07.06.2019 – 06.06.2022)
 - Sylvie Marcotte (12.03.2021 – 11.03.2024)
- Deux personnes chargées de cours
 - Suzanne Pilote (07.06.2019 – 06.06.2022)
 - Dominique Langlais (12.03.2021 – 11.03.2024)
- Deux personnes étudiantes
 - Ayda Girgis (13.03.2020 – 12.03.2022)
 - Poste vacant

Le 26 janvier 2022 et lors d'un rappel le 25 mars 2022, le Secrétariat général a procédé à un appel de candidatures auprès des professeures et professeurs afin de remplacer ou de renouveler monsieur Martin Laberge dont le mandat viendra à échéance le 6 juin 2022. Le Secrétariat général a reçu deux candidatures.

L'AGE-UQO a désigné une étudiante et un étudiant afin de pourvoir un siège vacant et de remplacer l'étudiante Ayda Girgis, dont le mandat est échu depuis le 12 mars

2022. L'étudiante désignée est madame Myriam Botino et l'étudiant Jesse Schnobb sont éligibles à y siéger tel qu'il appert de la vérification effectuée au Secrétariat général.

La commission des études, conformément à ses pouvoirs de nomination des membres du comité institutionnel pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement (article 105.10 du *Règlement général*), sur recommandation de la doyenne des études agissant d'office, est donc invitée à nommer trois membres au comité institutionnel pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement pour un mandat de deux ans.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 394-CE-2519 concernant la nomination de membres au comité institutionnel de la culture d'excellence en enseignement; laquelle est jointe en appendice.

12.- Période d'information et questions

La rectrice mentionne qu'il y a une baisse dramatique des inscriptions pour le trimestre d'été et d'automne.

Été

Saint-Jérôme : -7,9%

Gatineau : -6%

Moyenne : -6.9% inscription

Automne

Saint-Jérôme : -7.2%

Gatineau :-7.5%

Moyenne : -7.4%

Un membre demande si c'est une baisse qui est locale ou dans toutes les universités. La rectrice répond que c'est trop tôt pour en discuter, mais que l'UQAM vit sensiblement la même chose et qu'elle va rencontrer la rectrice pour en discuter.

Une autre membre demande si le fait que les inscriptions sont en hausse dans les cégeps est pris en considération sur les inscriptions futures? Bien que les inscriptions soient en hausse au cégep, le fait qu'il y ait un exode vers Montréal fait en sorte qu'il y a une légère croissance qui est prévue pour nos inscriptions.

La rectrice suggère une présentation du Directeur de la recherche institutionnelle de l'UQ pour faire le portrait des inscriptions.

13.- Dépôt de documents

13.1 Calendrier des réunions des organismes statutaires de l'UQO 2022-2023

14.- Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le jeudi 2 juin 2022.

15.- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 10 h 15.

Original signé par :

La présidente, Murielle Laberge

La secrétaire, Sophie Ouellet